

que la vérité choque et que l'énoncé de quelques vérités fondamentales a tendance à soulever des objections. Il y a au pouvoir, et c'est très important pour nous, un gouvernement qui n'a pas su du tout apprécier à sa juste valeur l'importance du service civil au Canada. Sans le service civil, notre gouvernement serait complètement désarmé et il n'y aurait ni loi ni ordre dans notre pays.

Le premier ministre nous a annoncé que, à moins que l'autre endroit ne fasse ceci ou cela, il y aura des élections. Notre groupe se réjouirait de la tenue d'élections, même si, durant les premières semaines de cette campagne électorale, nous devons tenir notre congrès de fondation du nouveau parti. Néanmoins, nous accepterions de grand cœur ces élections parce que...

Une voix: Le Nouveau parti n'est pas encore fondé?

M. Regier: Le Nouveau parti n'est peut-être pas encore fondé officiellement, mais je tiens à assurer à l'honorable député que depuis plusieurs années, il y a des milliers de Canadiens qui se sont réunis dans chaque grande ville du Canada et qui se sont penchés sur les problèmes nationaux. Nous fusionnerons donc toutes ces pensées des Canadiens ordinaires, ce que ni les libéraux ni les conservateurs ni le crédit social n'ont jamais pu faire. Notre appel sera un véritable appel au peuple, un appel qui aura une véritable influence sur les Canadiens.

M. Creaghan: Qu'est-ce que cela a à voir aux crédits provisoires?

M. Regier: Les crédits provisoires sont la condition même d'existence du gouvernement. Tout ce que j'ai dit de l'existence du gouvernement actuel est pertinent à cette étape-ci. Nous disons donc que, à moins que le gouvernement ne consente à tenir des élections, il ne mérite pas qu'on lui accorde des crédits provisoires. Tout d'abord, nous avons l'impression que le gouvernement n'est pas uni, qu'il est divisé. Quelques ministres doivent malheureusement partager le même pupitre, mais ils ne partagent pas les mêmes opinions quant à l'emploi des armes nucléaires par les forces canadiennes. J'ai déjà fait savoir qu'on a refusé de révéler la teneur du budget à la plupart des membres du cabinet avant de le présenter à la Chambre.

Une voix: De qui tenez-vous ces renseignements?

M. Regier: Le ministre des Finances a aussi avoué qu'il avait fait connaître la teneur du budget à un étranger avant de le divulguer dans cette enceinte. Après un tel aveu il aurait dû conformément à nos traditions, remettre sans tarder sa démission. Mais les

[M. Regier.]

choses ne se passent pas ainsi sous un gouvernement tory au Canada.

L'hon. M. Walker: C'est faux.

M. Regier: Au Royaume-Uni...

Une voix: De quoi parle le député?

Une voix: Donald Fleming.

M. le président suppléant (M. McCleave): Le député est interrompu par des membres de son propre parti et par des députés siégeant de l'autre côté de la Chambre. Je dois prier le comité de se dominer et d'accorder à celui qui a la parole la plus grande attention possible.

M. Howard: Monsieur le président, vous faites mieux de faire taire les honorables vis-à-vis.

M. Regier: Il y a eu fuite à propos du budget.

M. le président suppléant (M. McCleave): A l'ordre! Le député de Skeena est l'un de ceux qui ont interrompu l'opinant. Je prie tous les députés de bien vouloir écouter le député de Burnaby-Coquitlam.

M. Howard: Ce sont les bavardages des honorables vis-à-vis qui m'ont poussé à intervenir.

M. le président suppléant (M. McCleave): A l'ordre! La parole est au député de Burnaby-Coquitlam.

M. Regier: En réponse à une question du chef de l'opposition officielle, le ministre des Finances a avoué qu'un étranger avait été mis au courant de certains renseignements fondamentaux intéressant le budget. En Grande-Bretagne, un ministre des Finances a été contraint de remettre sa démission pour la simple raison qu'il avait risqué une observation indiscrete sur la taxe de la bière alors qu'il se rendait à la Chambre des communes, le soir de l'exposé budgétaire. Pourtant, notre premier ministre déclare qu'il espère que mon assertion recevra la réponse méprisante qu'elle mérite. Notre premier ministre devrait bien être le dernier à se servir de l'épithète «méprisante».

A l'égard de bien des questions d'importance fondamentale, le gouvernement laisse traîner les choses en longueur. Il ne peut prendre une décision sur les problèmes qui, dans le domaine des affaires extérieures, touchent notre population de très près. Nous soutenons que le centième, au moins, de notre produit national brut devrait servir à aider l'économie des pays sous-développés du monde. Nous croyons que cela non seulement favoriserait l'avènement de la paix mondiale,